Nations Unies A/50/655/Add.1

Assemblée générale

Cinquantième session

Distr. Générale

3 avril 1996
Original : Anglais

Point 125 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Rapport du Secrétaire général

Additif

Résumé

La Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) a été établie par le Conseil de sécurité le 29 avril 1991. Le présent rapport contient le projet de budget de la MINURSO pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997. Le montant brut des dépenses prévues pour cette période s'élève à 52 335 000 dollars (montant net : 48 456 000 dollars), ce qui représente, en chiffres bruts, une diminution de 22 % par rapport aux ressources approuvées pour la période précédente, calculées sur la base des 12 mois allant du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996, et dont le montant brut s'élevait à 67 110 000 dollars (montant net : 61 154 000 dollars). En dépit des augmentations prévues à diverses rubriques, la diminution globale nette s'explique par la baisse des dépenses au titre du personnel militaire et du personnel civil, des opérations aériennes et du matériel ainsi qu'au fait qu'aucun crédit n'est inscrit au budget au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Les ressources prévues doivent permettre de maintenir les effectifs de la MINURSO au niveau approuvé, à savoir 240 observateurs militaires, 48 autres militaires assurant des services d'appui et 160 observateurs de la police civile, un effectif civil composé de 410 personnes (320 fonctionnaires internationaux et 90 agents locaux) et 12 observateurs de l'Organisation de l'unité africaine.

96-08238 (F) 220496 230496 240496

Les mesures que devra prendre l'Assemblée générale sont indiquées au paragraphe 25 ci-après. L'Assemblée devra notamment ouvrir un crédit d'un montant brut de 44 740 000 dollars (montant net : 40 768 800 dollars) pour la période allant du 1er octobre 1995 au 31 mai 1996, correspondant au montant déjà autorisé et mis en recouvrement aux termes de sa résolution 49/247 du 20 juillet 1995, ouvrir un crédit d'un montant brut de 5 592 500 dollars (montant net : 5 096 100 dollars) pour la période allant du 1er au 30 juin 1996 au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la MINURSO au-delà du 31 mai 1996 et mettre en recouvrement les sommes correspondantes, et ouvrir un crédit d'un montant brut de 52 335 000 dollars (montant net : 48 456 000 dollars) pour la période de 12 mois commençant le 1er juillet 1996, à mettre en recouvrement à raison d'un montant brut de 4 361 250 dollars (montant net : 4 038 000 dollars) par mois au cas où le Conseil déciderait de proroger le mandat de la Mission.

Table des matières

		Paragraphes	Page
I.	Introduction	1 - 3	5
II.	Mandat politique	4 - 5	5
III.	Plan des opérations et ressources requises pour son exécution	6 - 9	6
IV.	Administration financière	10 - 15	6
	A. Exercice budgétaire	10	6
	B. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement depuis la création de la Mission jusqu'au 31 mai 1996	11	6
	C. État des contributions	12	7
	D. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale	13 - 15	7
V.	Remboursement des États qui fournissent des contingents	16	7
VI.	Accord sur le statut de la Mission	17	7
VII.	Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997	18 - 21	7
VIII.	Effectifs nécessaires	22 - 23	8
IX.	Observations concernant les recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	24	9
X.	Décisions que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquantième session	25	9

Annexes

		Page
I.	Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997	10
II.	Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 : indications complémentaires	15
	A. Paramètres budgétaires propres à la Mission	15
	B. Répartition mensuelle des ressources (dépenses courantes)	17
	C. Dépenses prévues non renouvelables	22
	D. Explications supplémentaires	25
III.	Organigramme	28
IV.	Tableau des effectifs actuels et proposés	29
V.	Contributions volontaires	31
VI.	Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement depuis la création de la Mission jusqu'au 31 mai 1996 (au 15 mars 1996)	32
VII.	Carte d'état-major	34

I. Introduction

1. La Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) a été établie par le Conseil de sécurité dans sa résolution 690 (1991) du 29 avril 1991. Son mandat a été prorogé par des résolutions ultérieures du Conseil, dont la plus récente est la résolution 1042 (1996) du 31 janvier 1996, par laquelle il a été prorogé pour quatre mois, du 1er février au 31 mai 1996.

2. Dans sa résolution 49/247 du 20 juillet 1995, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses aux fins du fonctionnement de la Mission jusqu'à concurrence d'un montant brut de 5 592 500 dollars (montant net : 5 096 100 dollars) par mois pour la période postérieure au 30 septembre 1995, et de mettre les sommes correspondantes en recouvrement auprès des États Membres au cas où le Conseil de sécurité prorogerait le mandat de la Mission. Le Conseil ayant prorogé ce mandat au-delà du 30 septembre 1995, un montant de 42 001 136 dollars a été mis en recouvrement pour la période allant du 1er octobre 1995 au 31 mai 1996.

3. Le Secrétaire général a présenté des rapports au Conseil de sécurité le 19 mai (S/1995/404), le 8 septembre (S/1995/779 et Corr.1) et le 24 novembre 1995 (S/1995/986 et Corr.1) ainsi que le 19 janvier 1996 (S/1996/43) sur l'évolution de la situation au Sahara occidental, en particulier en ce qui concerne les progrès réalisés dans le processus d'identification. Dans ces rapports, il a informé le Conseil des divers problèmes qui continuent de freiner le processus d'identification et de retarder son achèvement, notamment l'absence d'accord entre le Gouvernement marocain et le Frente Popular para la Liberación de Sanguia el-Hamra y Rio de Oro (Frente POLISARIO) sur les conditions devant être remplies par les requérants pour pouvoir être inscrits sur les listes électorales en vertu de l'un des cinq critères définis. Les parties n'ont pas été en mesure de s'entendre, en particulier, sur la participation de trois sous-groupes tribaux au processus d'identification. Les autres obstacles majeurs tenaient au fait que des chefs tribaux ou chiouks n'étaient pas présents aux centres d'identification au moment voulu et que les deux parties insistaient sur une stricte réciprocité, pour que si le processus s'arrêtait pour une raison quelconque d'un côté, il s'arrête aussi de l'autre. D'autres questions concernant la mise en oeuvre du plan de règlement ne sont toujours pas résolues, notamment celles qui ont trait à l'échange de prisonniers de guerre, au cantonnement des troupes et au code de conduite.

II. Mandat politique

4. La MINURSO a été établie pour organiser et mener un référendum dans le territoire afin de permettre à la population du Sahara occidental de choisir soit l'indépendance, soit l'intégration au Maroc. Conformément aux propositions de règlement (S/21360) et au plan de règlement (S/22464) adoptés, une période de transition devait commencer lors de l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu et se terminer lors de la proclamation des résultats du référendum. Une fois le cessez-le-feu annoncé, la MINURSO devait être chargée des tâches ci-après :

   a) Vérifier la réduction de la présence militaire marocaine dans le territoire;

   b) Contrôler le cantonnement des forces marocaines et des forces du POLISARIO dans les emplacements désignés;

   c) Prendre des mesures avec les parties pour assurer la libération des détenus politiques;

   d) Superviser l'échange de prisonniers de guerre et mettre en oeuvre le programme de rapatriement;

   e) Identifier et enregistrer les électeurs qualifiés, organiser et tenir un référendum libre et en proclamer les résultats.

5. Quand le cessez-le-feu a pris effet le 6 septembre 1991, des observateurs militaires ont été stationnés dans certaines parties du territoire pour en contrôler et vérifier l'application. Compte tenu toutefois des divergences qui continuent d'exister entre les parties, en particulier en ce qui concerne l'admissibilité à voter des personnes désireuses de participer au référendum, la période de transition n'a pas encore

commencé. En 1993, les parties sont parvenues à un compromis sur les critères d'admissibilité des requérants et une Commission d'identification a été créée. Des forces de police civile ont donc été déployées, comme prévu, pour aider la Commission d'identification et assurer la sécurité 24 heures sur 24 dans les centres d'identification.

III. Plan des opérations et ressources requises pour son exécution

6. En attendant le déploiement complet de la MINURSO lorsque commencera la période de transition, la composante militaire, qui comprend 240 observateurs militaires appuyés par 48 militaires chargés de fournir des services d'appui, est déployée dans l'ensemble de la zone de la Mission pour contrôler et vérifier le cessez-le-feu.

7. Pour assurer des services de sécurité 24 heures sur 24 et prêter une assistance technique dans le cadre des activités d'identification, une force de police civile composée de 160 observateurs de la police civile doit être déployée dans les centres d'identification dans toute la zone de la Mission.

8. Comme le Secrétaire général l'a proposé au Conseil de sécurité dans son rapport du 30 mars 1995 (S/1995/240), 25 équipes doivent être créées au total (deux dans chacun des 10 centres d'identification et cinq équipes mobiles) en vue de l'identification et de l'inscription des électeurs potentiels sur les listes électorales dans un délai raisonnable. Chaque centre d'identification est composé de six administrateurs, à savoir trois membres de la Commission d'identification (dont l'un remplit les fonctions de chef d'équipe), deux fonctionnaires parlant arabe chargés des inscriptions sur les listes électorales et un analyste fonctionnel. Chaque équipe mobile comprend un membre de la Commission d'identification, un fonctionnaire parlant arabe chargé des inscriptions et un analyste fonctionnel.

9. Sur les huit centres qui avaient été créés, quatre ont fonctionné jusqu'à la cessation récente des activités d'identification. De ce fait, seulement 92 observateurs de la police civile avaient été déployés dans la zone de la Mission.

IV. Administration financière

A. Exercice budgétaire

10. Depuis la création de la Mission, les comptes de la MINURSO ont été tenus sur la base des périodes couvertes par ses mandats. À compter du 1er juillet 1996, l'exercice budgétaire portera sur la période de 12 mois allant du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante, conformément à la section I de la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale.

B. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement depuis la création de la Mission jusqu'au 31 mai 1996

11. Ainsi qu'il est indiqué à l'annexe VI au présent rapport, le montant total des ressources mises à la disposition de la MINURSO pour la période allant de sa création (29 avril 1991) jusqu'au 31 mai 1996 s'est élevé à 240 834 200 dollars en chiffres bruts. Sur ce montant, les sommes portées au crédit des États Membres se sont élevées à 2 618 600 dollars en chiffres bruts. Le montant brut des dépenses pour la période considérée est estimé à 238 215 600 dollars.

C. État des contributions

12. Au 15 mars 1996, un montant total de 231 320 712 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres pour la période allant de la création de la Mission jusqu'au 31 mai 1996. Les contributions réglées pour cette période se sont élevées à 170 852 269 dollars. En outre, les contributions non réglées ont été réduites de 630 000 dollars conformément à la résolution 50/83 de l'Assemblée générale en date du 15 décembre 1995, ce qui laisse un déficit de 59 838 443 dollars. Pour que la Mission dispose des ressources de trésorerie nécessaires, des montants s'élevant au total à 8 millions de dollars ont été empruntés sur les comptes d'autres opérations de maintien de la paix et restent à rembourser.

D. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

13. Au paragraphe 16 de sa résolution 49/247, l'Assemblée générale a demandé que soient apportées à la Mission des contributions volontaires, tant en espèces que sous forme de services ou de fournitures pouvant être acceptés par le Secrétaire général.

14. On trouvera dans l'annexe V au présent rapport des informations détaillées sur les contributions volontaires en nature que les Gouvernements algérien, mauritanien et marocain et le Frente POLISARIO ont fournies à la MINURSO. La valeur annuelle de ces contributions est estimée à 2 058 500 dollars pour le Gouvernement algérien, à 30 000 dollars pour le Gouvernement mauritanien, à 7 925 700 dollars pour le Gouvernement marocain et à 390 000 dollars pour le Frente POLISARIO.

15. Il n'a pas été créé de fonds d'affectation spéciale à l'appui de la Mission.

V. Remboursement des États qui fournissent des contingents

16. Des contingents sont actuellement fournis à la Mission par le Gouvernement de la République de Corée, qui a été remboursé intégralement jusqu'au 31 juillet 1995, conformément aux taux standard établis par l'Assemblée générale. On estime qu'un montant de 274 700 dollars reste dû au titre des dépenses afférentes aux contingents pour la période allant du 1er août 1995 au 31 janvier 1996.

VI. Accord sur le statut de la Mission

17. Des accords sur le statut de la Mission ont été conclus entre l'ONU et les Gouvernements algérien, mauritanien et marocain. Conformément à ces accords, des locaux, du personnel et divers biens et services ont été fournis à la MINURSO, ainsi qu'il est indiqué à l'annexe V.

VII. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997

18. Le montant brut des ressources à prévoir pour financer les opérations de la MINURSO pendant la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 est estimé à 52 335 000 dollars (montant net : 48 456 000 dollars) (voir annexe I). Environ 28 % de ce montant a été calculé sur la base des ratios et coûts standard indiqués dans le Manuel des coûts standard et les 72 % restants concernent les dépenses propres à la Mission. Ces coûts et ratios propres à la Mission sont décrits en détail dans l'annexe II.A.

19. À des fins de comparaison, les prévisions de dépenses au titre de la période de 12 mois précédente, allant du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996, et dont le montant brut s'élève à 67 110 000 dollars (montant net : 61 154 000 dollars), ont été calculées sur la base du montant estimatif des dépenses mensuelles après le 30 juin 1995. Le projet de budget fait apparaître une diminution d'un montant brut de 14 775 000 dollars par rapport aux ressources qui avaient été prévues pour financer les opérations de la Mission du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996. Les dépenses non renouvelables prévues au cours de la période considérée dans le présent rapport correspondent aux frais de transport de logements préfabriqués et de véhicules provenant d'autres missions et au coût du matériel acheté pour les opérations de transport. La diminution prévue des dépenses courantes s'explique par la baisse des dépenses au titre du personnel militaire et du personnel civil, des opérations aériennes et du matériel divers et par le fait qu'aucun montant n'est prévu pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

20. Le coût moyen d'un membre du personnel militaire ou de la police civile est estimé à 320 dollars par jour, y compris les dépenses d'appui.

21. L'annexe II présente des informations supplémentaires au sujet des prévisions de dépenses. L'annexe II.B contient une ventilation du montant annuel des dépenses courantes et le montant mensuel correspondant. Les dépenses non renouvelables sont indiquées dans l'annexe II.C et l'annexe II.D contient des informations supplémentaires.

VIII. Effectifs nécessaires

22. Comme le montre le tableau ci-après, aucun changement n'est proposé au tableau d'effectifs de la MINURSO. Un examen de la structure de la Mission aux échelons supérieurs a néanmoins fait apparaître que trois postes D-2 étaient nécessaires à temps complet, pour le Président de la Commission d'identification, le Chef de la police civile et le Commandant de la Force. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a donc été invité à approuver la création d'un poste D-2 supplémentaire. Considérant le statut des deux postes D-2 déjà approuvés et le fait que pour l'un, seule une indemnité de subsistance (missions) est versée au titulaire qui est fourni par le Gouvernement, le Comité a recommandé que les postes D-2 soient attribués à des membres du personnel existant. Au cas où le statut du poste occupé par un fonctionnaire fourni par le Gouvernement venait à être modifié et où la création d'un poste supplémentaire s'avérait nécessaire, le Comité réexaminerait la question.

23. Compte tenu des postes actuellement vacants et des vacances de poste prévues du fait de la diminution sensible des activités d'identification et des incertitudes qui planent sur la reprise de ces activités, un taux de vacance de postes estimé en moyenne à 25 % a été pris en compte pour le calcul des dépenses à prévoir au titre des traitements, des dépenses communes de personnel et de l'indemnité de subsistance (missions) du personnel international.

Tableau des effectifs actuels et proposés

Secrétaire général adjoint	1
Sous-Secrétaire général	1
D-2	2
D-1	2
P-5	11
P-4	45
P-3	46
P-2/P-1	24
Services généraux	145
Service mobile	43
Total partiel	**320**
Personnel local	90
Observateurs de l'OUA	12
Total général	**422**

IX. Observations concernant les recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

24. Au paragraphe 17 de son rapport du 29 mars 1995 (A/49/771/Add.1), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé des précisions sur l'occupation de 50 appartements loués depuis janvier 1995 et sur les autres logements mis à la disposition du personnel par la MINURSO. Le processus d'identification se trouvant dans une impasse qui a retardé l'élargissement de la Commission d'identification, les 50 appartements en question n'ont pas été nécessaires comme on l'avait initialement prévu. Les Gouvernements algérien et marocain continuent de fournir des logements au personnel de la MINURSO à titre de contribution volontaire en nature.

X. Décisions que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquantième session

25. En ce qui concerne le financement de la MINURSO, l'Assemblée générale doit prendre les décisions suivantes à sa cinquantième session :

a) Ouvrir, aux fins du fonctionnement de la Mission au cours de la période allant du 1er octobre 1995 au 31 mai 1996, le crédit d'un montant brut de 44 740 000 dollars (montant net : 40 768 800 dollars) qui a déjà été autorisé et mis en recouvrement aux termes de sa résolution 49/247;

b) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 5 592 500 dollars (montant net : 5 096 100 dollars) pour le financement de la Mission au cours de la période allant du 1er au 30 juin 1996, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger la Mission au-delà du 31 mai 1996, et mettre en recouvrement les sommes correspondantes;

c) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 52 335 000 dollars (montant net : 48 456 000 dollars) aux fins du fonctionnement de la MINURSO pour la période de 12 mois commençant le 1er juillet 1996, et le mettre en recouvrement à raison d'un montant brut de 4 361 250 dollars (montant net : 4 038 000 dollars) par mois, au cas où le Conseil de sécurité prorogerait le mandat de la MINURSO.

Annexe 1
Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997
(En dollars des États-Unis)

	Dépenses prévues 1er juillet 1995 au 30 juin 1996 (1)	*Dépenses prévues 1er juillet 1996 au 30 juin 1997*		
		Total (2)	*Dépenses non renouvelables (3)*	*Dépenses courantes (4)*
1. Personnel militaire				
a) Observateurs militaires				
Indemnité de subsistance (missions)	5 059	5 256	—	5 256
Frais de voyage	828	679	—	679
Indemnité d'habillement et d'équipement	47	48	—	48
Total partiel	**5 934**	**5 983**	**—**	**5 983**
b) Contingents				
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	611	509	—	509
Détente et loisirs	7	6	—	6
Rations	1 846	1 431	—	1 431
Indemnité journalière	23	19	—	19
Indemnité de subsistance (missions)	174	175	—	175
Frais de voyage et indemnité de subsistance	—	—	—	—
Déploiement, relève et rapatriement	110	375	—	375
Indemnité d'habillement et d'équipement	41	40	—	40
Total partiel	**2 812**	**2 555**	**—**	**2 555**
c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
Matériel appartenant aux contingents	1 016	108	—	108
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	160	179	—	179
Total partiel	**1 176**	**287**	**—**	**287**
Total, rubrique 1	**9 922**	**8 825**	**—**	**8 825**
2. Personnel civil				
a) Police civile				
Indemnité de subsistance (missions)	3 504	2 711	—	2 711
Frais de voyage	736	540	—	540
Indemnité d'habillement et d'équipement	32	25	—	25
Total partiel	**4 272**	**3 276**	**—**	**3 276**
b) Personnel international et personnel local				
Traitements du personnel international	16 044	12 291	—	12 291
Traitements du personnel local	594	630	—	630

	Dépenses prévues 1er juillet 1995 au 30 juin 1996 (1)	Dépenses prévues 1er juillet 1996 au 30 juin 1997		
		Total (2)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses courantes (4)
Consultants	—	66	—	66
Personnel temporaire	—	—	—	—
Heures supplémentaires	24	—	—	—
Dépenses communes de personnel	8 113	6 231	—	6 231
Indemnité de subsistance (missions)	6 995	5 248	—	5 248
Autres voyages autorisés	34	84	—	84
Total partiel	**31 804**	**24 550**	**—**	**24 550**
c) Personnel contractuel international	—	—	—	—
d) Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
e) Personnel fourni par des gouvernements	262	263	—	263
f) Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Total, rubrique 2	**36 338**	**28 089**	**—**	**28 089**
3. Locaux/hébergement				
Location de locaux	416	427	—	427
Aménagement et rénovation des locaux	30	40	—	40
Fournitures d'entretien	24	24	—	24
Services d'entretien	12	15	—	15
Éclairage, chauffage, énergie et eau	102	91	—	91
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	25	25	—
Total, rubrique 3	**584**	**622**	**25**	**597**
4. Remise en état des infrastructures	—	—	—	—
5. Transports				
Achat de véhicules	—	293	293	—
Location de véhicules	—	—	—	—
Matériel d'atelier	—	11	11	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	424	438	—	438
Carburant et lubrifiants	828	940	—	940
Assurance	101	87	—	87
Total, rubrique 5	**1 353**	**1 769**	**304**	**1 465**
6. Opérations aériennes				
a) Hélicoptères				
Location/affrètement	3 240	1 620	—	1 620
Carburant et lubrifiants	1 262	1 634	—	1 634
Déploiement/retrait	—	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—	—

	Dépenses prévues 1er juillet 1995 au 30 juin 1996 (1)	Dépenses prévues 1er juillet 1996 au 30 juin 1997		
		Total (2)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses courantes (4)
Peinture/préparation	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	—	—	—	—
Total partiel	**4 502**	**3 254**	**—**	**3 254**
b) Avions				
Location/affrètement	2 390	1 929	—	1 929
Carburant et lubrifiants	1 708	2 487	—	2 487
Déploiement/retrait	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	116	—	—	—
Total partiel	**4 214**	**4 416**	**—**	**4 416**
c) Indemnité de subsistance des équipages	—	—	—	—
d) Autres dépenses				
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	32	32	—	32
Citernes à carburant	—	—	—	—
Total partiel	**32**	**32**	**—**	**32**
Total, rubrique 6	**8 748**	**7 702**	**—**	**7 702**
7. Opérations navales	—	—	—	—
8. Transmissions				
a) Éléments complémentaires				
Matériel de transmissions	—	—	—	—
Pièces de rechange et fournitures	150	150	—	150
Matériel d'atelier et d'essai	—	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	258	318	—	318
Total partiel	**408**	**468**	**—**	**468**
b) Contrat relatif au réseau principal	—	—	—	—
Total, rubrique 8	**408**	**468**	**—**	**468**
9. Matériel divers				
Mobilier de bureau	—	—	—	—
Matériel de bureau	—	—	—	—
Matériel informatique	18	—	—	—
Groupes électrogènes	—	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—	—
Citernes à eau et fosses septiques	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—	—

	Dépenses prévues 1er juillet 1995 au 30 juin 1996 (1)	Dépenses prévues 1er juillet 1996 au 30 juin 1997		
		Total (2)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses courantes (4)
Matériel d'hébergement	—	—	—	—
Matériel divers	60	—	—	—
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—	—
Matériel de réfrigération	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	262	262	—	262
Total, rubrique 9	**340**	**262**	**—**	**262**
10. Fournitures et services				
a) Services divers				
Vérification des comptes	89	131	—	131
Services contractuels	6	6	—	6
Services informatiques	—	—	—	—
Services de sécurité	—	—	—	—
Services et traitements médicaux	—	—	—	—
Demandes d'indemnisation et règlements	—	—	—	—
Dépenses de représentation	1	1	—	1
Autres services divers	12	12	—	12
Total partiel	**108**	**150**	**—**	**150**
b) Fournitures diverses				
Papeterie et fournitures de bureau	192	192	—	192
Fournitures médicales	168	168	—	168
Fournitures sanitaires et de nettoyage	72	72	—	72
Abonnements	4	4	—	4
Fournitures électriques	—	—	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	30	31	—	31
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Cartes d'état-major	—	—	—	—
Intendance et magasins	78	78	—	78
Fournitures diverses	—	—	—	—
Total partiel	**544**	**545**	**—**	**545**
Total, rubrique 10	**652**	**695**	**—**	**695**

	Dépenses prévues 1er juillet 1995 au 30 juin 1996 (1)	*Dépenses prévues 1er juillet 1996 au 30 juin 1997*		
		Total (2)	*Dépenses non renouvelables (3)*	*Dépenses courantes (4)*
11. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—	—
12. Programmes d'information	—	—	—	—
13. Programmes de formation	—	—	—	—
14. Programmes de déminage	—	—	—	—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—	—
16. Fret aérien et de surface				
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—
Transport aérien militaire	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	24	24	—	24
Total, rubrique 16	**24**	**24**	**—**	**24**
17. Système intégré de gestion	60	—	—	—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	2 725	—	—	—
19. Contributions du personnel	5 956	3 879	—	3 879
Total, rubriques 1 à 19	**67 110**	**52 335**	**329**	**52 006**
20. Recettes provenant des contributions du personnel	(5 956)	(3 879)	—	(3 879)
21. Contributions volontaires en nature (prévues au budget)	—	—	—	—
Total, rubriques 1 à 21	**61 154**	**48 456**	**329**	**48 127**
Montant brut des ressources nécessaires	67 110	52 335	329	52 006
Montant net des ressources nécessaires	61 154	48 456	329	48 127
22. Contributions volontaires en nature (non prévues au budget)	—	—	—	—
Total des ressources	**61 154**	**48 456**	**329**	**48 127**

Annexe II
Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 : indications complémentaires

A. Paramètres budgétaires propres à la Mission

Description	Prévisions de dépenses: Prévision antérieure	Effectif moyen	Coût journalier ou coût unitaire (En dollars des États-Unis)	Coût mensuel (En dollars des États-Unis)	Explication
1. Indemnité de subsistance (missions)	60		60		Le montant fixé pour l'indemnité de subsistance (missions) a pris effet au 1er juillet 1994. Les repas et le logement sont financés séparément.
2. Frais de voyage (aller simple)					
Observateurs militaires/police civile	4 600		3 900		Voir section D de la présente annexe.
Contingents	4 600		4 300		Idem.
3. Personnel militaire					
Observateurs militaires	231	240			
Soutien logistique	40	48			
4. Rations (par jour)					
Rations (produits frais et autres)	10		10		Voir section D de la présente annexe.
Eau en bouteille	2		2		
5. Personnel civil					
Police civile	113	160			Voir section D de la présente annexe.
Personnel international	320	320			Idem.
Personnel local	90	90			
Observateurs de l'OUA	12	12			
6. Personnel local					
Traitements nets	550			583	Montant calculé sur la base du barème des traitements approuvé pour Rabat à compter du 1er août 1994 et sur le montant effectif des dépenses récentes.
Dépenses communes de personnel	92			117	
Contributions du personnel	42			133	
7. Éclairage, chauffage, énergie et eau					
Électricité et carburant pour groupes électrogènes	6 700			5 000	Montant calculé sur la base du montant effectif des dépenses récentes.
Gaz et combustible de chauffage	1 700			2 500	Le coût des bouteilles de butane est passé de 4 à 6 dollars.

Description	Prévisions de dépenses: Prévision antérieure	Effectif moyen	Coût journalier ou coût unitaire (En dollars des États-Unis)	Coût mensuel (En dollars des États-Unis)	Explication
8. Véhicules					
Véhicules civils	311	320			Neuf véhicules supplémentaires ont été transférés à d'autres missions.
Véhicules militaires	8	8			
Remorques appartenant à l'ONU	19	19			
9. Pièces de rechange, réparations et entretien (par véhicule)					
Véhicules civils	100			100	
Véhicules militaires	330			330	
Remorques appartenant à l'ONU	100			100	
10. Essence					
Véhicules civils	71 600			73 600	Augmentation du nombre de véhicules.
Véhicules militaires	1 700			1 700	
11. Assurance					
Véhicules civils	8 880			7 260	Le coût de l'assurance est tombé de 26 à 21 dollars par véhicule par mois.
Véhicules militaires	210			167	Idem.
12. Hélicoptères					
MI-8	3	3			
Heures de base (70 par appareil)	90 000			36 000	Sur la base du contrat qui a pris effet le 2 mars 1996.
Heures supplémentaires (30 par appareil)	—			9 000	Besoins opérationnels; coût calculé sur la base de 300 dollars l'heure.
Carburant (par appareil)	35 060			41 250	Augmentation du nombre d'heures de vol par hélicoptère.
Assurance (par appareil)	—			—	Conformément au contrat, ce montant est inclus dans les frais de location de base.
13. Avions					
Beechcraft B-200C	1	1			
Heures de base (65 par appareil)	64 400			52 000	Sur la base du contrat qui a pris effet le 3 février 1996.
Heures supplémentaires (25 par appareil)	6 000			10 000	Conformément au contrat, le nombre d'heures supplémentaires a augmenté; coût calculé sur la base de 400 dollars l'heure.
Carburant (heures de base, par appareil)	44 460			11 440	Diminution du nombre d'heures de base et de la consommation (320 litres par heure).
Carburant (heures supplémentaires, par appareil)	9 900			4 000	Diminution de la consommation (320 litres par heure).
Assurance (par appareil)	3 200			—	Conformément au contrat, ce montant est inclus dans les frais de location de base.
Antonov AN-26	2	2			

Description	Prévisions de dépenses: Prévision antérieure	Effectif moyen	Coût journalier ou coût unitaire (En dollars des États-Unis)	Coût mensuel	Explication
Heures de base (75 par appareil)	64 400			39 375	Sur la base du contrat qui a pris effet le 9 février 1996.
Heures supplémentaires (50 par appareil)	—			10 000	Besoins opérationnels; coût calculé sur la base de 200 dollars l'heure.
Carburant (heures de base, par appareil)	44 460			49 500	Augmentation de la consommation (1 255 litres par heure, à raison de 0,55 dollar le litre).
Carburant (heures supplémentaires, par appareil)	—			34 510	Besoins opérationnels aux taux indiqués ci-dessus.
Assurance (par appareil)	3 200			—	Conformément au contrat, ce montant est inclus dans les frais de location de base.
14. Autres dépenses					
Droits d'atterrissage et manutention au sol	2 700			2 700	
15. Transmissions					
Pièces de rechange, réparations et entretien	12 500			12 500	
16. Communications par réseaux commerciaux					
Location d'un répéteur	15 000			15 000	
Terminaux INMARSAT A et M	5 000			5 000	
Communications téléphoniques locales	3 000			3 000	
Valise diplomatique, télécopie et télex	3 500			3 500	
17. Vérification des comptes	7 400			11 000	Voir section D de la présente annexe.
18. Services contractuels					
Blanchissage	500			500	
19. Frais de représentation	100			100	
20. Autres services divers	1 000			1 000	
21. Fournitures diverses					
Papeterie et fournitures de bureau	16 000			16 000	
Fournitures médicales	14 000			14 000	
Fournitures sanitaires et de nettoyage	6 000			6 000	
Abonnements	300			300	
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	2 500			2 500	
Intendance et magasins	6 500			6 500	
22. Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	2 000			2 000	

B. Répartition mensuelle des ressources (dépenses courantes)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Coût mensuel	Coût annuel
1. Personnel militaire		
a) Observateurs militaires		
Indemnité de subsistance (missions)	438	5 256
Frais de voyage	57	679
Indemnité d'habillement et d'équipement	4	48
Total partiel	**499**	**5 983**
b) Contingents		
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	42	509
Détente et loisirs	1	6
Rations	119	1 431
Indemnité journalière	2	19
Indemnité de subsistance (missions)	15	175
Frais de voyage et indemnité de subsistance	—	—
Déploiement, relève et rapatriement	31	375
Indemnité d'habillement et d'équipement	3	40
Total partiel	**213**	**2 555**
c) Autres dépenses afférentes aux contingents		
Matériel appartenant aux contingents	9	108
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	15	179
Total partiel	**24**	**287**
Total, rubrique 1	**736**	**8 825**
2. Personnel civil		
a) Police civile		
Indemnité de subsistance (missions)	226	2 711
Frais de voyage	45	540
Indemnité d'habillement et d'équipement	2	25
Total partiel	**273**	**3 276**
b) Personnel international et personnel local		
Traitements du personnel international	1 024	12 291
Traitements du personnel local	53	630
Consultants	6	66
Personnel temporaire	—	—
Heures supplémentaires	—	—
Dépenses communes de personnel	519	6 231

		Coût mensuel	*Coût annuel*
	Indemnité de subsistance (missions)	437	5 248
	Autres voyages autorisés	7	84
	Total partiel	**2 046**	**24 550**
c)	*Personnel contractuel international*	—	—
d)	*Volontaires des Nations Unies*	—	—
e)	*Personnel fourni par des gouvernements*	22	263
f)	*Observateurs électoraux civils*	—	—
	Total partiel	**2 341**	**28 089**
3.	**Locaux/hébergement**		
	Location de locaux	36	427
	Aménagement et rénovation des locaux	3	40
	Fournitures d'entretien	2	24
	Services d'entretien	1	15
	Éclairage, chauffage, énergie et eau	8	91
	Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	—
	Total, rubrique 3	**50**	**597**
4.	**Remise en état des infrastructures**	—	—
5.	**Transports**		
	Achat de véhicules	—	—
	Location de véhicules	—	—
	Matériel d'atelier	—	—
	Pièces de rechange, réparations et entretien	36	438
	Carburant et lubrifiants	78	940
	Assurance	7	87
	Total, rubrique 5	**121**	**1 465**
6.	**Opérations aériennes**		
a)	*Hélicoptères*		
	Location/affrètement	135	1 620
	Carburant et lubrifiants	136	1 634
	Déploiement/retrait	—	—
	Vols de ravitaillement	—	—
	Peinture/préparation	—	—
	Assurance responsabilité et risques de guerre	—	—
	Total partiel	**271**	**3 254**
b)	*Avions*		
	Location/affrètement	161	1 929
	Carburant et lubrifiants	207	2 487
	Déploiement/retrait	—	—

		Coût mensuel	Coût annuel
	Peinture/préparation	—	—
	Assurance responsabilité et risques de guerre	—	—
	Total partiel	**368**	**4 416**
c)	*Indemnité de subsistance des équipages*	—	—
d)	*Autres dépenses*		
	Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—
	Droits d'atterrissage et manutention au sol	3	32
	Citernes à carburant	—	—
	Total partiel	**3**	**32**
	Total, rubrique 6	**642**	**7 702**
7.	**Opérations navales**	—	—
8.	**Transmissions**		
a)	*Éléments complémentaires*		
	Matériel de transmissions	—	—
	Pièces de rechange et fournitures	13	150
	Matériel d'atelier et d'essai	—	—
	Communications par réseaux commerciaux	26	318
	Total partiel	**39**	**468**
b)	*Contrat relatif au réseau principal*	—	—
	Total, rubrique 8	**39**	**468**
9.	**Matériel divers**		
	Mobilier de bureau	—	—
	Matériel de bureau	—	—
	Matériel informatique	—	—
	Groupes électrogènes	—	—
	Matériel d'observation	—	—
	Citernes à essence et débitmètres	—	—
	Citernes à eau et fosses septiques	—	—
	Matériel médical et dentaire	—	—
	Matériel d'hébergement	—	—
	Matériel divers	—	—
	Matériel pour la défense des périmètres	—	—
	Matériel d'épuration de l'eau	—	—
	Matériel de réfrigération	—	—
	Pièces de rechange, réparations et entretien	22	262
	Total, rubrique 9	**22**	**262**

	Coût mensuel	Coût annuel
10. Fournitures et services		
a) Services divers		
Vérification des comptes	11	131
Services contractuels	1	6
Services informatiques	—	—
Services de sécurité	—	—
Services et traitements médicaux	—	—
Demandes d'indemnisation et règlements	—	—
Dépenses de représentation	—	1
Autres services divers	1	12
Total partiel	**13**	**150**
b) Fournitures diverses		
Papeterie et fournitures de bureau	16	192
Fournitures médicales	14	168
Fournitures sanitaires et de nettoyage	6	72
Abonnements	—	4
Fournitures électriques	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	3	31
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—
Cartes d'état-major	—	—
Intendance et magasins	6	78
Fournitures diverses	—	—
Total partiel	**45**	**545**
Total, rubrique 10	**58**	**695**
11. Fournitures et services liés aux élections	—	—
12. Programmes d'information	—	—
13. Programmes de formation	—	—
14. Programmes de déminage	—	—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—
16. Fret aérien et de surface		
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—
Transport aérien militaire	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	2	24
Total, rubrique 16	**2**	**24**
17. Système intégré de gestion	—	—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	—	—
19. Contributions du personnel	323	3 879
Total, rubriques 1 à 19	**4 334**	**52 006**

C. Dépenses prévues non renouvelables

(En dollars des États-Unis)

	Nombre actuel	*Nombre d'unités à remplacer*	*Nombre d'unités supplémentaires à acheter*	*Coût unitaire*	*Coût total*
1. Personnel militaire					—
2. Personnel civil					—
3. Locaux/hébergement					
Location de locaux					—
Aménagement et rénovation des locaux					—
Fournitures d'entretien					—
Services d'entretien					—
Éclairage, chauffage, énergie et eau					—
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués[a]					25 000
Total, rubrique 3					**25 000**
4. Remise en état des infrastructures					—
5. Transports					
a) Achat de véhicules					
Jeep 4 x 4 légères	61	—		—	—
Jeep 4 x 4 moyennes	92	69		20 500	1 414 500
Berlines légères	11	—		—	—
Berlines moyennes	10	—		—	—
Berlines lourdes	5	—		—	—
Autocars légers	8	12		20 000	240 000
Autocars moyens	2	—		—	—
Chariots élévateurs à fourche	6	—		—	—
Camionnettes légères	40	—		—	—
Camions moyens	—	4		75 000	300 000
	235	85			
Remorques (eau)	4				
Remorques (marchandises)	15				
	19				
Total partiel	**254**	**85**			**1 954 500**
Fret (15 %)					293 175
Total partiel					**2 247 675**
À déduire : véhicules transférés de la base logistique des Nations Unies					(1 954 500)
Total partiel, rubrique a)					**293 175**

		Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Coût unitaire	Coût total
	b) Location de véhicules					—
	c) Matériel d'atelier		11			11 000
	d) Pièces de rechange, réparations et entretien					—
	e) Carburant et lubrifiants					—
	f) Assurance					—
	Total, rubrique 5					**304 175**
6.	**Opérations aériennes**					—
7.	**Opérations navales**					—
8.	**Transmissions**					
	a) Éléments complémentaires					
	Matériel de transmissions					
	Matériel VHF					
	Stations fixes	2				—
	Radios mobiles	217				—
	Radios portatives	177				—
	Répéteurs	37				—
	Émetteurs-récepteurs air-sol	50				—
	Récepteurs d'appels	90				—
	Matériel HF					
	Stations fixes (McKay)	21				—
	Radios portatives	55				—
	Matériel satellite					
	Stations INMARSAT A	10				—
	Stations INMARSAT M	1				—
	Stations terriennes	2				—
	Systèmes de positionnement universel	91				—
	Matériel téléphonique					
	Liaisons téléphoniques rurales	4				—
	Appareils téléphoniques PABX	3				—
	Appareils téléphoniques	169				—
	Matériel divers					
	Cryptofax	4				—
	Cryptovox	2				—

		Nombre actuel	*Nombre d'unités à remplacer*	*Nombre d'unités supplémentaires à acheter*	*Coût unitaire*	*Coût total*
	Télécopieurs	19				—
	Panneaux solaires	72				—
	Blocs d'alimentation non interruptible, 10 kVA	3				—
	Total partiel, rubrique a)	**1 029**				—
b)	*Pièces de rechange et fournitures*					—
c)	*Matériel d'atelier et d'essai*					—
d)	*Communications par réseaux commerciaux*					—
	Total rubrique 8					—
9.	**Matériel divers**					—
10.	**Fournitures et services**					—
11.	**Fournitures et services liés aux élections**					—
12.	**Programmes d'information**					—
13.	**Programmes de formation**					—
14.	**Programmes de déminage**					—
15.	**Aide au désarmement et à la démobilisation**					—
16.	**Fret aérien et de surface**					—
17.	**Système intégré de gestion**					—
18.	**Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix**					—
19.	**Contributions du personnel**					—
	Total, rubriques 1 à 19					**329 175**

[a] Frais de transport de 12 unités de logement préfabriquées devant être transférées de la FORPRONU.

D. Explications supplémentaires

1. *Observateurs militaires*

   a) *Indemnité de subsistance (missions).* Les dépenses prévues pour la période considérée se rapportent à la totalité des effectifs autorisés (240 observateurs) alors que pour la période précédente, les ressources demandées avaient été calculées sur la base d'un effectif moyen de 231 observateurs.

   b) *Frais de voyage.* Les dépenses prévues ont été calculées en partant de l'hypothèse que 174 observateurs seront relevés au cours de la période considérée, et tiennent compte d'une diminution des frais de voyage aller retour à l'occasion de la relève, qui tombent de 4 300 dollars à 3 900 dollars en moyenne par personne, sur la base du montant effectif des dépenses engagées récemment.

2. *Contingents*

   a) *Remboursement aux gouvernements aux taux standard; détente et loisirs; indemnité journalière et indemnité d'habillement et d'équipement.* Les montants figurant à ces rubriques sont moins élevés qu'au cours de la période précédente, dans la mesure où il n'a pas été prévu de ressources au titre de huit plantons qui travaillent au quartier général de la Mission et reçoivent une indemnité de subsistance (missions).

   b) *Rations.* La diminution des ressources nécessaires à cette rubrique est imputable à la baisse du nombre moyen de militaires et de civils qui seront en poste en dehors du quartier général de la Mission.

   c) *Frais de voyage à l'occasion de la relève.* Le montant prévu doit permettre d'assurer la relève de 40 agents d'appui tous les six mois, soit couvrir le coût de deux voyages aller retour pour un coût moyen estimé à 4 300 dollars par personne sur la base du montant effectif des dépenses engagées récemment. Des ressources sont également prévues au titre des frais de voyage aller retour de huit plantons qui sont relevés une fois par an, à raison d'un coût moyen de 3 900 dollars par personne.

3. *Autres dépenses afférentes au personnel militaire*

   a) *Matériel appartenant aux contingents.* Alors que la valeur estimative totale du matériel et des véhicules de l'unité médicale de la République de Corée est passée de 758 900 dollars à 1 078 642 dollars, la diminution nette des ressources prévues pour la période considérée tient au fait qu'il ne sera pas nécessaire de rembourser la totalité du coût des fournitures médicales consomptibles qui avait précédemment été évalué à 940 800 dollars par an. Les ressources nécessaires pour remplacer ces fournitures sont inscrites à la rubrique Fournitures et services (Fournitures médicales).

   b) *Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité.* L'augmentation des ressources nécessaires à cette rubrique tient à l'augmentation du nombre d'observateurs militaires (240) et d'observateurs de la police civile (160).

4. *Police civile*

   a) *Indemnité de subsistance (missions) et indemnité d'habillement et d'équipement.* Les dépenses prévues pour la période précédente avaient été calculées sur la base du déploiement intégral de 160 observateurs de la police civile; pour la période considérée, on a tenu compte d'un taux de vacance de postes de 20 %.

   b) *Frais de voyage à l'occasion de la relève.* Les dépenses prévues pour la période précédente devaient permettre d'assurer la relève de tous les observateurs de la police civile, soit 160 personnes; le montant prévu pour la période à l'examen correspond aux frais de voyage à l'occasion de la relève de 100 observateurs, calculé sur la base d'un coût moyen moins élevé (3 900 dollars par personne par voyage aller retour), et du déploiement de 60 observateurs supplémentaires, sur la base d'un coût moyen de 2 500 dollars par personne (voyage aller seulement, y compris 10 kg d'excédent de bagages accompagnés).

5. *Personnel international et personnel local*

a) *Traitements du personnel international et indemnité de subsistance (missions).* Alors que pour la période précédente, on était parti de l'hypothèse que la totalité des effectifs proposés, soit 320 fonctionnaires internationaux, seraient déployés, on a tenu compte dans les présentes prévisions de dépenses d'un taux de vacance de postes moyen de 25 %.

b) *Traitements du personnel local.* L'augmentation des dépenses afférentes aux 90 postes d'agent local est imputable à la révision du barème des traitements locaux et à l'augmentation des dépenses connexes, et a été calculée sur la base du montant effectif des dépenses engagées récemment.

c) *Consultants.* Aux termes du contrat de louage de services conclu entre l'ONU et le juriste indépendant, ce dernier est effectivement employé pour un maximum de 90 jours de travail par période de six mois, pour un coût de 365 dollars par journée de travail. Pour la période de 12 mois considérée, des ressources ont donc été prévues pour un total de 180 jours de travail.

d) *Dépenses communes de personnel.* Les prévisions de dépenses tiennent compte d'un taux de vacance de postes moyen de 25 % pour le personnel international alors que pour la période précédente, on était parti de l'hypothèse que tous les postes internationaux seraient occupés. En ce qui concerne le personnel local, on est parti dans les deux cas de l'hypothèse que tous les postes seront occupés.

e) *Autres voyages autorisés.* Des ressources ont été prévues pour couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance d'un vérificateur interne des comptes pour un voyage entre New York et la zone de la Mission (10 200 dollars) et l'indemnité de subsistance pendant 20 jours (8 700 dollars). Des ressources ont également été prévues au titre des voyages ci-après : 1) deux voyages aller retour au départ de New York pour une personne chargée de consultations politiques (5 500 dollars); 2) deux voyages aller retour au départ de la zone de la Mission pour une personne chargée de consultations administratives et politiques (5 500 dollars); 3) deux voyages aller retour au départ de New York pour une personne chargée de fournir une assistance technique en matière de finances et de comptabilité (6 000 dollars); 4) huit voyages aller retour entre Athènes et la zone de la Mission, pour le juriste indépendant, comme prévu dans le contrat de louage de services (40 000 dollars); 5) deux voyages aller retour au départ de New York pour une personne chargée de prêter son concours au juriste indépendant (5 500 dollars); 6) une indemnité journalière de subsistance ajustée pour des voyages de deux jours que deux personnes doivent effectuer chaque semaine à l'intérieur de la zone de la Mission à des fins administratives et logistiques (16 600 dollars).

6. *Locaux/hébergement*

a) *Location de locaux.* L'augmentation des ressources prévues à cette rubrique tient compte d'une augmentation de 5 % des frais de location du dépôt central et de l'atelier de Samara, imputable aux fluctuations des taux de change et à l'inflation. Le montant prévu servira aussi à couvrir le loyer de 70 appartements, loués pour 400 dollars par mois par appartement, pour le cas où du personnel civil supplémentaire devrait être déployé au cours de la période considérée, le gouvernement hôte n'ayant pas confirmé qu'il fournirait des locaux supplémentaires.

b) *Éclairage, chauffage, énergie et eau.* Si les ressources à prévoir pour l'achat de butane pour les cantines ont augmenté parce que le coût de la bouteille de gaz est passé de 4 à 6 dollars, la diminution nette enregistrée à cette rubrique découle du fait que les ressources à prévoir au titre du carburant pour les groupes électrogènes, en plus de la contribution du Gouvernement algérien, ont été incluses dans le montant estimatif moyen de 5 000 dollars par mois prévu pour l'électricité, le chauffage, l'énergie et l'eau alors qu'au cours de la période précédente, elles avaient été inscrites à une rubrique distincte.

7. *Transports*

a) *Pièces détachées, réparations et entretien, et carburant et lubrifiants.* L'augmentation des dépenses prévues à cette rubrique est imputable au fait que neuf véhicules supplémentaires doivent être transférés de la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

b) *Assurance*. Alors qu'un montant moyen de 26,67 dollars par mois et par véhicule avait été prévu au titre de l'assurance dans le budget précédent, le coût moyen de l'assurance responsabilité au tiers, sur le plan local et mondial, est tombé à 21 dollars par mois et par véhicule pour le période à l'examen.

8. *Hélicoptères*

a) *Location/affrètement*. Le montant prévu a été calculé sur la base du contrat qui a pris effet le 2 mars 1996. La diminution enregistrée par rapport à la période précédente tient au fait qu'un contrat plus économique a été conclu pour le même type d'appareil.

b) *Carburant et lubrifiants*. L'augmentation prévue pour la période à l'examen est imputable à l'augmentation du nombre total d'heures de base et d'heures de vol supplémentaires.

9. *Avions*

a) *Location/affrètement*. Le montant prévu a été calculé sur la base des frais de location de base et des heures de vol supplémentaires pour trois appareils.

b) *Carburant et lubrifiants*. Le montant prévu tient compte de l'augmentation du coût du carburant qui est passé de 0,49 à 0,55 dollar le litre, ainsi qu'il est indiqué dans le contrat conclu avec deux fournisseurs, et de l'augmentation du nombre de vols de l'appareil AN-26.

c) *Assurance responsabilité*. Ainsi qu'il est indiqué dans le contrat, l'assurance responsabilité et risques de guerre est prise en compte dans les frais de location des trois appareils.

10. *Communications par réseaux commerciaux*. Le montant prévu pour la période précédente tenait compte de la réduction recommandée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Les ressources prévues pour la période à l'examen ont été calculées sur la base d'un coût moyen de 26 500 dollars par mois et reflètent le montant effectif des dépenses engagées récemment.

11. *Vérification des comptes*. Le montant indiqué a été calculé sur la base du montant révisé des dépenses prévues au titre de la vérification extérieure des comptes pour l'exercice biennal 1996-1997, établi sur la base de la période couverte par le budget.

12. *Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix*. Aucun montant n'est prévu au titre du financement du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, le budget du compte devant être présenté séparément à l'Assemblée générale lors de la reprise de sa cinquantième session.

13. *Contributions du personnel*. Le montant indiqué correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut du personnel de l'Organisation.

14. *Recettes provenant des contributions du personnel*. Le montant correspondant aux contributions du personnel (rubrique 19) est inscrit à cette rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts constitué par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MINURSO.

Annexe III
Organigramme

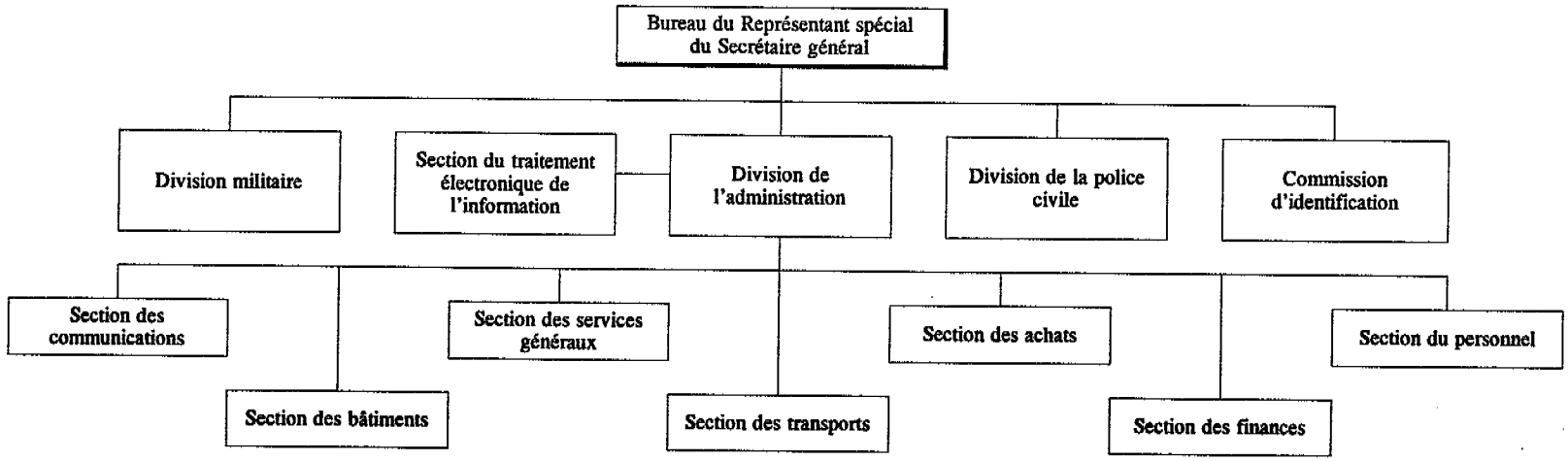

Annexe IV
Tableau des effectifs actuels et proposés

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Services généraux et autres catégories*			*Total personnel international*	*Personnel local*	*Total général*
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2/1*	*Total*	*Services généraux*	*Service mobile*	*Total*			
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général															
Actuels	1	1	—	—	1	1	—	—	4	2	—	2	6	1	7
Proposés	1	1	—	—	1	1	—	—	4	2	—	2	6	1	7
Division militaire															
Actuels	—	—	1	—	—	—	—	—	1	1	—	1	2	1	3
Proposés	—	—	1	—	—	—	—	—	1	1	—	1	2	1	3
Division de la police civile															
Actuels	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	1
Proposés	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	1
Division de l'administration															
Bureau du Chef de l'administration															
Actuels	—	—	—	1	—	1	—	—	2	3	2	5	7	7	14
Proposés		—	—	1	—	1	—	—	2	3	2	5	7	7	14
Section des finances															
Actuels	—	—	—	—	—	1	—	—	1	8	—	8	9	2	11
Proposés	—	—	—	—	—	1	—	—	1	8	—	8	9	2	11
Section du personnel															
Actuels	—	—	—	—	—	—	1	—	1	3	1	4	5	1	6
Proposés	—	—	—	—	—	—	1	—	1	3	1	4	5	1	6
Traitement électronique de l'information															
Actuels	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	1	2	—	2
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	1	2	—	2
Section des services généraux															
Actuels	—	—	—	—	1	—	—	—	1	9	1	10	11	13	24
Proposés	—	—	—	—	1	—	—	—	1	9	1	10	11	13	24
Section des achats															
Actuels	—	—	—	—	—	—	1	—	1	6	1	7	8	3	11
Proposés	—	—	—	—	—	—	1	—	1	6	1	7	8	3	11
Section des communications															
Actuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	17	21	21	10	31
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	17	21	21	10	31

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Services généraux et autres catégories*			*Total personnel international*	*Personnel local*	*Total général*
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2/1*	*Total*	*Services généraux*	*Service mobile*	*Total*			
Section des transports															
Actuels	—	—	—	—	—	—	—	1	1	15	16	31	32	23	55
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	1	1	15	16	31	32	23	55
Section des bâtiments															
Actuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	3	6	6	10	16
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	3	6	6	10	16
Commission d'identification															
Président															
Actuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1	—	1
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1	—	1
Vice-Président															
Actuels	—	—	—	1	—	—	—	—	1	1	—	1	2	—	2
Proposés	—	—	—	1	—	—	—	—	1	1	—	1	2	—	2
Membres															
Actuels	—	—	—	—	8	35	—	—	43	1	—	1	44	—	44
Proposés	—	—	—	—	8	35	—	—	43	1	—	1	44	—	44
Bureau d'enregistrement															
Actuels	—	—	—		1	4	41	14	60	77	2	79	139	19	158
Proposés	—	—	—	—	1	4	41	14	60	77	2	79	139	19	158
Traitement électronique de l'information															
Actuels	—	—	—	—	—	2	2	8	12	10	—	10	22	—	22
Proposés	—	—	—	—	—	2	2	8	12	10	—	10	22	—	22
Interprètes															
Actuels	—	—	—	—	—	1	1	—	2	—	—	—	2	—	2
Proposés	—	—	—	—	—	1	1	—	2	—	—	—	2	—	2
Total															
Actuels	**1**	**1**	**2**	**2**	**11**	**45**	**46**	**24**	**132**	**145**	**43**	**188**	**320**	**90**	**410**
Proposés	**1**	**1**	**2**	**2**	**11**	**45**	**46**	**24**	**132**	**145**	**43**	**188**	**320**	**90**	**410**

Annexe V
Contributions volontaires
(En dollars des États-Unis)

Contribuant	*Contribution*	*Valeur estimative annuelle*
Algérie	Repas (vivres)	1 500 000
	Logements et bureaux	210 500
	Eau pour les installations sanitaires	300 000
	Carburant pour les véhicules et les groupes électrogènes	38 000
	Installations de blanchisserie	10 000
	Total partiel	**2 058 500**
Mauritanie	Bureaux (Nouadhibou et Zouerate)	30 000
Maroc	Logements (appartements)	96 000
	Logements aux centres de Laayoune, de Boujdour et d'Es Smara et à Dakhla	2 820 500
	Vingt et un camions (loués)	527 000
	Atelier de transport	30 000
	Personnel (cuisiniers, techniciens) sur les lieux de déploiement des équipes	25 000
	Repas (vivres)	4 370 200
	Eau pour les installations sanitaires sur les lieux de déploiement des équipes	57 000
	Total partiel	**7 925 700**
Frente POLISARIO	Personnel (technique et autre)	30 000
	Eau pour les installations sanitaires sur les lieux de déploiement des équipes	300 000
	Bureaux pour la Commission d'identification	60 000
	Total partiel	**390 000**
	Total	**10 404 200**

Annexe VI
Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement depuis la création de la Mission jusqu'au 31 mai 1996 (au 15 mars 1996)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Montant brut	*Montant net*
A. État récapitulatif des ressources		
1. Ressources		
Période initiale commençant le 29 avril 1991 Crédits ouverts (résolution 45/266)	143 000,0	140 000,0
Période allant jusqu'au 30 novembre 1994 Crédits ouverts (décision 49/466 A)	2 670,4	(7,8)
1er décembre 1994-31 mai 1995 Crédits ouverts (résolution 49/247)	28 839,7	26 556,3
1er-30 juin 1995 Crédits ouverts (résolution 49/247)	4 806,6	4 426,0
1er juillet-30 septembre 1995 Crédits ouverts (résolution 49/247)	16 777,5	15 288,3
1er octobre 1995-31 janvier 1996 Montant autorisé (résolution 49/247)	22 370,0	20 384,4
1er février-31 mai 1996 Montant autorisé (résolution 49/247)	22 370,0	20 384,4
Total, rubrique 1	**240 834,2**	**227 031,6**
2. Dépenses de fonctionnement		
17 mai 1991-30 novembre 1992 Dépenses	72 196,0	70 126,0
1er décembre 1992-31 décembre 1993 Dépenses	36 148,1	34 627,0
1er janvier-30 septembre 1994 Dépenses	31 261,1	29 639,0
1er octobre 1994-30 juin 1995 Dépenses	37 092,9	34 364,7
1er juillet-30 septembre 1995 (pro forma)	16 777,5	15 288,3
1er octobre 1995-31 janvier 1996 (pro forma)	22 370,0	20 384,4
1er février-31 mai 1996 (pro forma)	22 370,0	20 384,4
Total, rubrique 2	**238 215,6**	**224 813,8**
Total, 1 moins 2	**2 618,6**	**2 217,8**

		Montant brut	*Montant net*
3.	*Sommes portées au crédit des États Membres*		
	1er octobre 1994-30 juin 1995	2 618,6	2 217,8
	Total, rubrique 3	**2 618,6**	**2 217,8**
4.	*Solde inutilisé*	—	—
B.	**Situation de trésorerie**		
1.	*Recettes*		
	Contributions réglées (voir par. 12 du présent rapport)	170 852,3	170 852,3
	Contributions volontaires en nature	—	—
	Contributions volontaires en espèces	—	—
	Intérêts créditeurs	3 878,0	3 878,0
	Recettes diverses	98,0	98,0
	Total, rubrique 1	**174 828,3**	**174 828,3**
2.	*À déduire : dépenses de fonctionnement*		
	17 mai 1991-30 novembre 1992 Dépenses	72 196,0	70 126,0
	1er décembre 1992-31 décembre 1993 Dépenses	36 148,1	34 627,0
	1er janvier-30 septembre 1994 Dépenses	31 261,1	29 639,0
	1er octobre 1994-30 juin 1995 Dépenses	37 092,9	34 364,7
	1er juillet-30 septembre 1995 (pro forma)	16 777,5	15 288,3
	1er octobre 1995-31 janvier 1996 (pro forma)	22 370,0	20 384,4
	1er février-31 mai 1996 (pro forma)	22 370,0	20 384,4
	Total, rubrique 2	**238 215,6**	**224 813,8**
3.	*Déficit prévu*	(63 387,3)	(49 985,5)

Annexe VII
Carte d'état-major

Map No. 3691 Rev. 7 UNITED NATIONS
January 1996 (Special)

Department of Public Information
Cartographic Section